

“La famille, c’est sacré...”

Entretien avec S.L., Algérienne, mère de trois enfants

Propos recueillis par Abdellatif CHAOUITE

Ecarts d'identité : *Pourriez-vous nous situer d'abord votre expérience de l'immigration ? quand êtes-vous arrivée en France, et dans quel cadre ?*

S.L. : Je suis arrivée en France pour la première fois, j'avais trois mois, c'était en 1959. J'ai vécu avec mes parents sur Grenoble et l'agglomération. Mon père était déjà là depuis 1954 et en 59 on est arrivé avec ma mère et mon grand frère. J'ai 7 frères, les autres sont nés ici. Bon, mon vécu familial, je dirais que je n'ai jamais senti la différence entre arabes et français. Peut-être à l'école, c'est là où j'ai entendu “t'es une sale arabe”. Et ça, ça m'est resté. Je demandais à Maman “qu'est-ce qui se passe, il paraît que je suis sale”. Elle me répondait non, mais c'est vrai que la guerre d'Algérie était encore présente dans l'esprit des gens. Sinon, j'ai grandi avec des gens qui ont vu qu'on était des gens comme tout le monde. Mais il faut dire que mes parents ne sont pas des gens fermés. Ils ne nous ont pas élevé dans un esprit de méfiance. Mon père nous racontait l'histoire, la religion, tout, chaque vendredi soir, autour d'une petite table. Et puis j'ai vécu mon adolescence en sachant me défendre. J'ai jamais eu de crise d'identité. J'ai toujours su d'où je venais.

Ecarts d'identité : *Grâce à la parole du père ?*

S.L. : Oui, je crois qu'il a bien su faire en sorte qu'on se sente bien. On s'est dit on est là. C'est la France. Mais nos origines ne sont pas d'ici. On savait tout sur notre famille restée en Algérie.

Ecarts d'identité : *Et vous alliez régulièrement en Algérie ?*

S.L. : Oui. Fréquemment. Mon père a essayé de conserver les liens avec la famille là-bas. On y allait tous les ans ou tous les deux ans. On a toujours connu nos grands-parents, nos oncles et tantes, nos cousins. On a même fait des recherches ensemble sur les origines de notre famille. Les origines de mon père sont tunisiennes et ma mère est d'origine kabyle.

Ecarts d'identité : *Quelle est votre situation conjugale personnelle actuellement ?*

S.L. : Je me suis mariée en 85 en Algérie. Je suis retournée là-bas à l'âge de 25 ans et j'y ai vécu pendant 8 ans. Et en 92, il y a eu un événement grave dans la famille ici. J'ai perdu mon frère.

Ecarts d'identité : *Vous êtes partie par vous-même vivre en Algérie ?*

S.L. : Oui, oui. Quand je suis partie, pour moi, la France c'était

fini. J'avais ma petite vie là-bas, j'étais bien. Et puis à la perte de mon frère, c'est toute ma vie qui est remise en question. Je me dis qu'est-ce que je fais là. Je faisais rien. Il y a eu un espèce de bouleversement. Et j'ai dit hop ! j'ai pris mon fils et je suis revenue ici et entre temps ma carte était périmée. Il m'a fallu du temps et beaucoup de courage parce que j'ai eu beaucoup de portes fermées.

E.d'I. : *Et votre mari ?*

S.L. : Il est resté là-bas. J'ai fait un choix hein ! Quand j'ai vu mes parents et le reste de la famille ici dans la douleur après la mort de mon frère, je me suis dit je pars. Parce que moi, je suis très famille. Comme je suis la deuxième dans la fratrie, il m'a semblé que c'était un devoir d'assister les miens et de les aider. Sinon, je ne sais pas ce qui se serait passé. Alors j'ai sacrifié une personne, mon mari, pour sauver une dizaine de personnes.

E.d'I. : *Donc vous dites à la fois que vous vous demandiez ce que vous faisiez là-bas et en même temps la nécessité pour vous d'aider les vôtres ici... ?*

S.L. : Oui. Mais il faut savoir que mes deux frères, celui qui est mort et le dernier, c'est moi qui les ai élevés. Comme ma mère était malade, je m'en suis occupée et pour moi c'est comme mes enfants. Quand j'étais en Algérie, celui qui est mort a passé deux ans avec moi et le dernier six mois. Alors dans ma tête c'était un peu confus, j'ai perdu à la fois mon frère et un peu mon fils. Maintenant ça va mieux. Bon, ceci dit, il m'a fallu quatre ans et l'aide de beaucoup de gens pour régler le problème de mon statut depuis mon retour. Et à côté de ça, je m'occupais aussi des problèmes d'autres jeunes dans mon quartier.

E.d'I. : *Et votre mari, il a l'intention de vous rejoindre ?*

S.L. : Oui, bien sûr. Mais il fallait que je règle d'abord ma propre situation. Après ce sera une autre bataille à mener. La situation est très difficile pour lui actuellement parce qu'il est coiffeur pour dames, il a été menacé pour ça, pour qu'il ferme son salon ou pour qu'il ne coiffe que les hommes. et puis psychologiquement ça fait quatre ans qu'il n'a pas vu ses enfants et c'est très dur.

E.d'I. : *Vous vivez donc chez vos parents ?*

S.L. : Oui. Mes autres frères sont mariés avec des européennes et vivent dans leurs propres maisons. Mais moi je m'occupe de mes parents, c'est pour moi un devoir. Et heureusement que je suis là

parce qu'après la mort de mon frère, ma mère a eu des crises épouvantables. Mais au-delà de ça, c'est vraiment l'esprit de famille. Avant même que je ne revienne définitivement, j'ai donné ma fille à ma mère. C'était convenu comme ça, si j'ai deux filles, j'en donnais une à ma mère. Alors je me suis rappelé de ça et j'ai dit "tiens Maman, tu prends ma fille". Elle m'a regardé et elle a dit "tu me la donnes verbalement, moi j'accepte pas. Tu viens avec moi au Tribunal et on fait les papiers".

E.d'I. : A ce point là ?

S.L. : Ah oui ! On a fait ça dans les règles. Ma mère a la "Kafala" pour mes trois enfants (NDLR : La "Kafala" est un Acte de recueil confiant à une personne tierce l'éducation et l'entretien d'un enfant, comportant donc une délégation d'autorité parentale). De toute façon, dans la situation où j'étais, il valait mieux. Comme ça au moins, mes enfants sont couverts. Mais maintenant, quand je dis à ma mère que je vais remettre mes enfants sur mes papiers, et bien pas du tout ! Elle veut pas !

E.d'I. : Oui, vous avez bien un vécu de grande famille comme autrefois, malgré la différence des générations et l'expérience de l'immigration ?

S.L. : Oui. Moi, bien que je sois d'une autre génération, je trouve que chez nous, on est très famille. Ça, c'est quelque chose que mon père nous a appris et moi j'apprends ça à mes enfants. La famille, c'est sacré. C'est grâce à ça qu'on arrive toujours à s'en sortir.

E.d'I. : Il existe une solidarité familiale à tous les niveaux ?

S.L. : Ah oui ! Même si les autres sont éloignés, en fait ils sont très présents financièrement et à tous niveaux. Moi, je me suis occupé de mes parents par exemple et eux, ils s'occupent de mes enfants. Voilà.

E.d'I. : Dans votre entourage ici, au niveau des familles maghrébines que vous connaissez, ce vécu familial solidaire est encore important ou non ?

S.L. : Non, je reconnais que ce n'est pas toujours le cas. Autour de moi, je vois que ça s'effiloche beaucoup. Mais ce que je peux dire c'est que moi, j'ai une mère à principes, qui sait ce qu'elle veut et qui l'impose. Mon père est plus souple, il discute plus des choses, il participe à nos activités sportives... Mon père et ma mère sont très différents et très complémentaires.

E.d'I. : Vous avez dit que vous avez des frères qui sont mariés avec des européennes...

S.L. : Oui, on est mélangé à ce niveau. Font partie de la famille, une française, une allemande et une italienne.

E.d'I. : Comment cela s'est-il passé, notamment par rapport aux principes de votre mère dont vous parliez ?

S.L. : Pour ma mère, c'était un peu dur au début, mais après ça s'est très bien passé. Elle a commencé par dire "c'est pas possible, elles ne sont pas pareilles que nous etc..." Mais je lui ai dit qu'il ne faut pas juger les gens tant qu'on ne les connaît pas, attend de les connaître et tu verras. Et puis peu à peu les choses ont complètement changé. A l'heure actuelle, c'est ma belle-soeur française qui compte le plus pour elle. Du côté de mon père, ça n'a jamais posé de problème. Il est croyant, pratiquant, mais très

ouvert et très respectueux des différences des autres.

E.d'I. : Est-ce que cette ouverture aurait pu aller jusqu'à accepter que vous, vous vous mariez avec un français de souche par exemple ?

S.L. : Ah non ! Ça quand même, c'est la limite. Mon père m'a toujours dit : "tu fais ce que tu veux dans plusieurs domaines, mais ramène-moi un arabe. Quelle que soit sa nationalité mais un arabe". Alors voilà, ils ont eu de la chance, je me suis marié avec un Algérien.

E.d'I. : Revenons à votre éloignement de votre mari justement. Vous avez dit que vos enfants sont élevés par vous-même et vos propres parents. Le fait que leur père leur manque ne pose pas de problèmes ?

S.L. : Pas du tout. Leur grand-père et leurs oncles jouent auprès d'eux cette image du père. Surtout mon frère qui vient juste après moi, il a trois enfants mais il prend beaucoup en charge aussi l'éducation des miens. Ils ont peur de lui et il les suit dans leur scolarité et tout. Ceci dit, ils ont hâte que leur père soit là, qu'ils les accompagne eux aussi à l'école...

E.d'I. : Si j'ai bien saisi, vous donnez l'impression d'une famille qui a bien su s'appuyer sur des "réflexes" traditionnels de solidarité familiale large et en même temps d'une ouverture extraordinaire.

S.L. : Oui, c'est vrai. Mais c'est la vie. Je vais vous raconter une anecdote. Mon fils qui est né ici et qui est français, il me demande un jour : "Maman, pourquoi tu m'as appelé Mohamed ?". Il avait sept ans. Alors je lui dis : "je t'ai appelé Mohamed parce ce que ton grand-père il avait un fils qu'il adorait et qui s'appelait Mohamed, et ce fils est mort. Et puis les voisins du quartier ils ont dit : "si tu as un garçon, tu l'appelleras Mohamed". Alors il fait la moue comme quoi il était pas tellement content. Alors moi je lui pose la question : "tu aurais voulu t'appeler comment ?", parce que dans la classe où il était, c'était le seul arabe, enfin français avec un nom arabe. Il me dit "Je sais pas moi, Sébastien, Geoffrey...". Alors je lui dit : "Ecoute mon fils, t'es français, si vraiment ton prénom te pose problème, et bien tu vas à la Préfecture et tu pourras le changer". Alors il me regarde et il me fait : "Ah bon, parce qu'on peut changer ?" Puis il est parti comme soulagé quelque part. Et cette année, je lui demande une fois comme ça : "Alors Mohamed, ce prénom, ça en est où ? Tu veux toujours le changer ?". Il me regard puis il fait : "Ça va pas non la tête ? Je sais qui je suis hein ! Je sais d'où je viens ! Pourquoi eux ils changent pas leur prénom (NDLR : en parlant des copains aux prénoms français) ? Quand ils changent leurs prénoms, moi je changerai le mien". Voilà, tout seul, il a trouvé la solution.

En fait, j'impose rien aux enfants. Je leur offre aussi bien ce qui vient de là-bas que ce qui vient d'ici. Les fêtes de là-bas et d'ici, etc. Ce n'était pas tout à fait le cas de mes parents. Ils ont jamais voulu qu'on ait un sapin de Noël par exemple. Mais bon, ma mère est arrivée du fin fond de sa campagne à l'âge de 18 ans, elle a débarqué dans un monde auquel elle ne connaissait rien. Elle s'est battu à d'autres niveaux et mon père l'a poussée pour ça, il l'obligeait à se débrouiller pour aller faire les courses toute seule alors qu'elle ne parlait pas un mot de français, elle parlait avec les gestes... Mais peu à peu elle est arrivée à s'en sortir. C'est elle qui

a toujours géré le budget familial par exemple. Et à ce niveau-là, on n'a jamais souffert de rien...

E.d'I. : Vos parents n'ont jamais songé à prendre la nationalité française ?

S.L. : Ah non ! En fait c'est mon problème à moi qui les a fait réagir. Ils se sont dit après, si on était pas restés bloqués par le problème de honte, parce que c'était ça à cette époque. Mes frères nés ici sont de nationalité française et cela avait choqué ma mère. Le jour où moi j'ai dit à ma mère que je voulais prendre la nationalité française, mon Dieu non, non, j'avais ma carte de résident, j'étais Algérienne, ça fait quoi d'être Français... Alors maintenant elle dit que cela ne lui pose pas de problème, mais seulement pour ses petits-enfants ! Cela prouve qu'à un moment donné, dans sa tête ça a changé. Mais je pense que c'était aussi un problème d'information qui était très mal faite par les autorités algériennes...

E.d'I. : Vous êtes très active dans votre quartier, vous participez aux activités de plusieurs associations. A partir de cette position, qu'est-ce que vous pouvez dire sur les situations familiales des immigrés en général ?

S.L. : Elles sont diverses oh là là ! Je prends le cas des primo-arrivants, j'ai parfois l'impression de retourner 20 ou 30 ans en arrière. Il y a des situations pas possibles, que cela soit au niveau des familles maghrébines ou turques. Il y a tout un travail de fond à faire auprès des femmes comme des hommes pour les sensibiliser et les aider à ce que les femmes apprennent à se gérer elles-mêmes. Par contre, les familles qui sont là depuis 30 ans, en général ça va. Souvent les enfants ont fait des mariages mixtes et les parents ont bien accepté.



Du côté des migrants âgés

Hervé VITTOZ *

Longtemps maintenue dans l'oubli, la réalité du vieillissement des immigrés livre peu à peu de ses "secrets". Le vécu ou l'absence de vécu familial de ces anciens travailleurs est la fois un indicateur de leur parcours et un défi social à relever.

On ne peut parler des immigrés âgés comme d'une catégorie à part, aux caractéristiques uniformes en terme de mode de vie ou de besoins et de statut social. Dans plusieurs quartiers de Grenoble par exemple, si l'avancée en âge des anciens "travailleurs immigrés" aujourd'hui retraités, est sensible, tous ne sont pas sédentaires et n'y demeurent pas à plein temps. Dans ces quartiers, la population âgée des Grenoblois d'origine étrangère représente jusqu'à 35% des personnes accueillies par le Service Social 3ème âge du C.C.A.S. Près d'un tiers de la population des résidents en foyer est âgé de plus de 60 ans.

Quel lien relie ces retraités à leur famille ? Quelle place ont-ils encore au sein des autres générations ? Lors de nos permanences ou de nos visites, beaucoup se présentent comme des hommes seuls quasi célibataires. S'adressant à un service public pour faire valoir des droits ou recevoir une aide, c'est sur la discrétion que reposent souvent les premiers entretiens quant à la situation familiale réelle de chacun. L'existence d'une famille, parfois nombreuse, restée au pays, et qui bénéficie de subsides réguliers, n'est révélée que longtemps après. "J'ai trois enfants et ma femme est restée là-bas". "Je n'aime pas en parler". Ce non-dit ne témoigne-t-il pas d'un "tiraillement" sinon d'une certaine culpabilité lorsque la question de la famille est abordée au détour d'un dossier administratif à constituer ?

Plus tard, lorsqu'une relation de confiance s'établit, on constate que la place et le rôle de chacun dans sa famille est loin d'être uniforme. Quatre situations peuvent se présenter.

* *Assistant Social spécialisé en Gérontologie, Grenoble*

Les "exilés de famille"

Hommes seuls, vieillissant prématurément, invalides ou retraités pour inaptitude au travail, la maladie ou les séquelles d'accident empêchant une activité professionnelle sont depuis longtemps une cause de diminution des ressources. Chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, bien avant la retraite ils ont perdu jusqu'au rôle économique qui leur restait à l'égard de la famille restée au pays. La retraite vient à cet égard redonner une capacité financière stable et appréciée. Souvent désemparés, exilés par impossibilité physique ou financière de voyager, les liens familiaux se sont distendus au fur et à mesure que les séjours au pays ou l'arrivée des mandats se raréfient. Pour ceux-là, le retour définitif est de plus en plus improbable avec les années qui passent et rendent l'immigration déjà ancienne sinon quasi irréversible.

Se pose le problème pour certains, d'un réel isolement et de la dépendance qui arrive avec l'âge sans compensation par une réelle entraide familiale. Exclus ou même marginalisés du fait d'un veuvage ou d'un divorce tardif mal surmonté sur le plan psychologique, nombre d'entre eux deviennent des usagers assidus et relativement dépendants des services sociaux et d'accueil.

Privés d'un lien affectif et familial et de tout statut positif traditionnellement dévolu à la vieillesse dans la culture maghrébine, certains ont peut-être compensé ce manque en reconstituant leur réseau par des relations quasi quotidiennes avec des services d'accueil social. Cette perte d'autorité — sinon d'identité — au sein d'un groupe familial entraîne semble-t-il chez certains divorcés âgés des troubles du comportement nettement perceptibles.

Les "rescapés"

La situation n'est pas toujours si douloureuse. S'ils sont nombreux à ne pas repartir au bout de vingt ou trente ans d'une vie de labeur et d'économies, ou la vie communautaire avec les "copains" de travail a remplacé la vie de famille, certains ont en douceur et progressivement raréfié leur séjour en France et fait un choix de retour définitif. Les nouvelles ou

les cartes postales reçues de ceux qui sont "définitivement repartis" font état d'une reprise d'activité agricole ou commerciale au pays et d'une vie familiale retrouvée. Les séjours en France sont rares et limités au "temps pour faire les courses".

Les "voyageurs"

Majoritaires peut-être sont ceux qui n'ont pu choisir et décider et qui sont partagés entre l'attachement à la terre natale, à la maison, à l'épouse et aux enfants restés au pays, et le pays où ils ont travaillé. Cette instabilité organisée autour de deux lieux de vie permet de concilier la vie de famille quelques mois, chaque année, en entretenant les liens familiaux, et la force des habitudes acquises ici autour d'une vie plus individualisée ou les relations sociales et les liens de solidarité entre copains ont peu à peu pris la place de la famille. Ce va-et-vient régulier témoigne de deuils difficiles à réaliser parce que peut-être aucun attachement préalable sur le plan affectif n'a pu se faire d'un côté ou de l'autre. Les départs et les retours sont décidés au dernier moment, au gré des humeurs, des saisons, des nécessités administratives et plus souvent encore de contingences liées à la santé — celle du retraité, pour rester se soigner en France, ou celle de l'épouse ou d'un enfant pour avoir prolongé un peu plus que prévu son séjour au pays — comme si d'impérieuses raisons médicales devaient venir justifier des désirs plus liés peut-être au domaine affectif. On peut comprendre cette appréhension à quitter la France, après vingt ou trente ans, ou à quitter définitivement sa famille même si le rôle de l'homme était souvent réduit à son aspect financier, l'éducatif étant laissé à l'épouse, sur place en permanence. Jamais cependant la rupture n'a eu lieu. S'agit-il d'une séparation de fait ? "Non, on s'est habitué ainsi, en se voyant lors des vacances". Pour eux, la retraite ne change rien à ce rythme d'aller-retour, et ils continueront tant que leur santé le permettra.

Les "chanceux"

Plus harmonieuse peut-être est la vieillesse de ceux qui, âgés et retraités ont la chance de vivre ici en famille. C'est notamment le cas de travailleurs dont

l'épouse a pu les rejoindre il y a dix ou quinze ans, parfois avec un ou plusieurs enfants. Certains retraités ont eu, d'autre part, la chance de bénéficier d'un regroupement familial après leur retraite, le montant des pensions le permettant et les enfants étant majeurs, c'est l'épouse âgée qui a traversé la Méditerranée. On trouve aussi quelques cas de femmes très âgées venues ici rejoindre leur famille et garder leurs petits-enfants, car elles étaient souvent isolées au pays, la plupart des enfants étant établis ici.

Ceux-là, pour terminer sur une note positive, vivent en famille une vieillesse indéniablement harmonieuse. Leur statut dans le groupe familial est reconnu, leur rôle d'ancien respecté. La solidarité familiale permet les échanges de services (garder les petits-enfants dont les parents travaillent, prêter de l'argent...), leur expérience est valorisée. Le couscous ou la pâtisserie lors des fêtes, confectionnée en quantité industrielle pour toute la famille et les amis, vient prouver — si besoin était, et jusque dans les Centres Sociaux — le rôle irremplaçable des anciens dans la transmission des savoirs et expériences.

Bien sûr, comme pour tous les retraités, la cohabitation avec les jeunes générations ne va pas de soi. D'autant que dans le cas de vieux étrangers, souvent illettrés du fait d'une origine rurale, le fossé s'est creusé avec les jeunes, scolarisés, dont l'essentiel de l'existence a été vécue en France. "Les jeunes, ils ne marchent pas droit". "Mon père il ne sait pas remplir un chèque ni lire une lettre".

Il faut donc se soucier de l'insertion des jeunes issus de l'immigration mais aussi de celle des anciens, qui méritent mieux qu'une vieillesse faite de solitude et d'oubli. Nous devons relever pour demain, le défi du rapprochement et de la solidarité entre ces générations-là, dans la société française d'aujourd'hui. ■